

VENTE

Immobilier ancien (honoraires à charge acquéreur - y compris vente du bien sous la forme de parts de société)

Prix net vendeur	Pourcentage d'honoraires en HT du net vendeur	Pourcentage d'honoraires en TTC*
Jusqu'à 149 999 €	10 %	12 %
De 150 000 à 299 999 €	8 %	9,6 %
De 300 000 à 599 999 €	7 %	8,4 %
De 600 000 à 999 999 €	6 %	7,2 %
À partir de 1 000 000 €	5 %	6 %

Terrain à vocation professionnelle (honoraires à charge acquéreur)

12 % HT du net vendeur + TVA*

LOCATION

Bail commercial (honoraires à charge du preneur)

- 8 % HT de la première période triennale + TVA*
- Frais de rédaction de bail (1 mois de loyer dans la limite de 1 000 € HT)
- Réalisation de l'état des lieux (dans le cadre d'une simple rédaction de bail) : 50 € HT / heure

Fonds de commerce et droit au bail

- 10 % du prix de cession
- 8 % HT de la 1^{ère} période triennale (pour les cessions d'un montant inférieur à 50 000 €)

GESTION LOCATIVE

5 % HT du quittancement** + TVA* à la charge exclusive du bailleur

* TVA de 20% susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

** Quittancement = Loyer + Provisions